

La maison de NOA à Lagnes

PRIX par SEMAINE 2020	Hors saison	Avril / Mai / Octobre	Juin, Septembre, fin d'année	Juillet et Août
La maison NOA 2 chambres – 4 personnes	1764 €	2058 €	2352 €	2940 €
La maison de NOA 3 chambres 6 personnes	2324 €	2618 €	2912 €	3500 €
La maison de NOA pour 8 – 9 personnes 4 chambres doubles, 1 chambre single, possibilité pour 2 lits d'enfants suppl.)	2604 €	2898 €	3192 €	3780 €

Arrangements hebdomadaires du vendredi 17 h au vendredi 9 h (7 jours).
Minimum de séjour hors saison 3 nuits. Autres arrangements sur demande.
Taxe de séjour € 2.53 / nuit pour des adultes (dès 18 ans)

Hors saison : du 05/01 au 19/03 et du 23/10 au 17/12
Basse saison : du 20/03 au 23/04 et du 25/09 au 22/10
Moyenne saison : du 26/04 au 02/07, du 28/08 au 24/09 et du 18/12 au SA 03/01/2020
Haute saison : du 03/07 au 27/08

Nettoyage, linge de lit et de bain

La location comprend le nettoyage correspondant à une utilisation « normale ». En cas de séjour de plusieurs semaines, la maison est nettoyée une fois par semaine.

Le linge de lit, de bain et de cuisine est fourni et changé une fois par semaine.

Buanderie : Il est possible d'utiliser la buanderie avec l'accord de la gardienne.

Repas : La location ne comprend pas les repas.

Caution :

€ 700.00 sont à déposer à l'arrivée en forme de chèque. En cas de dégâts éventuels, le montant des réparations sera déduit de la caution, la différence restituée au locataire

Conditions d'annulation Suite aux restrictions sanitaires :

Arrhes : 30% (à payer une fois que l'état confirme, que les maisons de vacances peuvent être louées et que les clients ont le droit de se déplacer)

Solde : 3 semaines avant le séjour

S'il y aura de nouvelles restrictions suite aux problèmes liés avec le COVID 19, vous serez remboursé ou le montant sera gardé pour votre prochain séjour (selon vos souhaits).

Si vous devez annuler pour d'autres raisons, nous vous conseillons de prendre une assurance d'annulation. Voici les conditions sous des aspects normaux :

3 semaines avant le séjour = 60 %

2 semaines avant le séjour = 80 %

1 semaine avant le séjour = 100 %

Si la maison peut être louée autrement, le loyer est restitué au locataire.